



## INTERVENANT CIRQUE

L'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR) est née en 1983 de la volonté de quelques passionnés entièrement acquis à la cause des arts du cirque.

Cette association sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France, du Département de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Rosny-sous-Bois développe depuis plus de 30 ans une véritable plateforme d'apprentissage des arts du cirque dédié aux étudiants en formation initiale, aux amateurs sans barrières d'âge et aux professionnels du spectacle vivant.

L'ENACR propose un cursus de formation initiale et professionnelle menant au Brevet Artistique des Techniques de Cirque, (Diplôme d'État de niveau IV) et, par convention avec le Centre National des Arts du Cirque (CNAC), à la première année du Diplôme National Supérieur Professionnel d'artiste de Cirque (Diplôme d'État de niveau II).

L'ENACR est habilité à délivrer le diplôme de Professeur de Cirque (diplôme d'État de niveau III), mis en œuvre en partenariat avec l'Académie Fratellini et le CNAC.

L'ENACR propose des cours de pratique en cirque loisir et adulte et compte plus de 400 adhérents à l'année. Elle accueille par ailleurs les professionnels à l'occasion d'entraînement, de résidence ou lors de stages de formation continue.

### Activités

L'ENACR recherche un **intervenant pluridisciplinaire** en arts du cirque pour intervenir auprès du secteur loisir de l'école pour un public entre 4 et 16 ans, à raison de 5h minimum par semaine. Les cours enfants sont pluridisciplinaires jusqu'à 12 ans, puis les jeunes peuvent choisir parmi les disciplines proposées (aériens, acrobaties, volant/trampo, trampo et pluridisciplinaire).

Autres missions :

- Mise en scène de numéros de cirque amateur et participation aux présentations de fin d'année
- Possibilité d'animation de stages pluridisciplinaires de 5 jours auprès d'enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires
- Participation aux réunions d'équipe mensuelles, être un interlocuteur et un relais d'informations auprès des adhérents

### Planning indicatif

#### Secteur loisir

Les cours loisir ont lieu de début septembre à mi-juin.

Les cours enfants n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Les cours adultes n'ont pas lieu pendant la 2e semaine des vacances scolaires (excepté pendant les congés de fin d'année où ils n'ont pas lieu du tout).

Les cours enfants ont lieu en soirée de 18h15 à 20h15, le mercredi après-midi de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30.

### **Profil recherché**

BIAC, BPJEPS cirque, DE cirque, ou expérience avérée

PSC1 souhaité

Savoir gérer un groupe d'enfants, connaître les publics et leurs besoins physiologiques

Capacité à préparer une séance pédagogique

Savoir travailler seul et en équipe

### **Conditions de travail**

CDD du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022

Salaire brut de l'heure : 27,27€

**Pour postuler écrire à [recrutement@enacr.com](mailto:recrutement@enacr.com) et [mapy.mouisson@enacr.com](mailto:mapy.mouisson@enacr.com) et [maeliss.corvellec@enacr.com](mailto:maeliss.corvellec@enacr.com) en expliquant vos motivations et en joignant votre CV.**